

Le CRE déclare la guerre au myriophylle à épi

La lutte contre le myriophylle à épi, cette plante aquatique envahissante qui affecte la santé des lacs de la région, prend une nouvelle tournure.

MAXIME COURSOL , RÉDACTEUR EN CHEF



Déjà 40 lacs des Laurentides sont affectés par le myriophylle à épi.
© Photo gracieuseté – Richard Carignan

Grâce à une subvention de 100 000\$ du gouvernement fédéral, le Conseil régional de l'environnement (CRE) des Laurentides entend prévenir l'arrivée de cette plante dans 125 lacs d'un bout à l'autre du territoire. C'est devant une salle bondée que le président de l'organisme, Philippe Roy, en a fait l'annonce le 23 novembre à la Place Lagny de Sainte-Agathe.

« Il y a de 7000 à 10 000 lacs dans les Laurentides, et nous ne pouvons pas tous les visiter. Le but, c'est de vaincre la bête. Pour enrayer la progression du myriophylle à épi, il faut des outils et il faut cibler les lacs qui sont le plus à risque », a-t-il déclaré.

C'est ainsi que pour les trois prochaines années, le CRE ira sur le terrain afin de répertorier la flore aquatique de 125 lacs pour identifier si du myriophylle à épi s'y trouve et ainsi contrôler sa prolifération. Les lacs affectés seront signalés au ministère de l'Environnement.

Neuf formations seront également offertes à des bénévoles afin qu'ils apprennent à détecter le myriophylle et qu'ils sensibilisent les usagers de leur plan d'eau. Des séances d'information se tiendront également pour les municipalités et associations de lacs. Enfin, dès l'automne 2018, un forum régional sera organisé afin de diffuser de l'information sur la plante envahissante, sur les moyens de contrôler sa prolifération et sur les façons de prévenir la contamination des lacs qui sont encore sains.

Pas de solution miracle

« Environ 40 lacs sont déjà affectés par le myriophylle à épi. Il est trop tard pour eux. Je ne veux pas devoir en annoncer d'autres », a déclaré Anne Léger, directrice générale du CRE.

« Présentement, il n'y a pas de solution miracle, ajoute Mélissa Laniel, chargée de projet pour le CRE. C'est la détection précoce du myriophylle qui est le seul moyen de le contrôler. C'est pourquoi notre projet servira vraiment à prévenir la contamination. D'où l'importance que les riverains caractérisent leurs lacs. »

De l'accompagnement sera d'ailleurs offert aux bénévoles pour mener à bien cette caractérisation (ou inventaire) des plantes aquatiques dans les lacs qui le désireront. Certains bénévoles seront formés pour devenir ensuite des références dans la lutte contre le myriophylle à épi dans leur secteur.

Sensibilisation

Faisant le pari de la sensibilisation, le CRE a créé un guide qui sera distribué dans les accès publics aux lacs sur le territoire des Laurentides, afin de rejoindre une maximum d'utilisateurs d'embarcations, à moteur ou non. 50 panneaux bilingues seront également installés le plus équitablement possible sur le territoire, toujours dans les accès publics, pour expliquer l'importance de nettoyer les embarcations, afin d'éviter la contamination de nouveaux lacs par le myriophylle. Une vidéo pour sensibiliser les pilotes d'hydravions sera également rendue disponible.

Une trentaine de commerces vendant des bateaux et du matériel de pêche seront de plus visités afin qu'eux aussi veillent à sensibiliser le public à ce problème.